Ville de
Saint-Sauveur

AVIS D'APPEL D'OFFRES

RECHARGEMENT GRANULAIRE DES SENTIERS DE PATIN DU PARC JOHN-H. MOLSON 2024-GE-37.06

La Ville de Saint-Sauveur désire recevoir des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans les travaux de voirie afin de procéder au rechargement granulaire des sentiers de patin du parc John-H. Molson. L'Adjudicataire aura la responsabilité de procéder au rechargement granulaire des sentiers de patin situés dans le secteur boisé du parc John-H. Molson, sur une longueur approximative de 1,5 km et une largeur approximative de 3,0 m.

Les soumissions, sous enveloppes scellées ou par voie électronique, sont reçues jusqu'à **10 h 00, le 11 septembre 2026**, au bureau du Service du greffe, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10 h 01.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 26 août 2026.

Pour toute question, les soumissionnaires doivent s'adresser par écrit à l'adresse courriel suivante : greffe@vss.ca.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saint-Sauveur, ce 26 août 2026.

Valérie Wolfe, avocate
Coordonnatrice au Service juridique, greffe et vie démocratique